Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212902886-20260417-D2026_24-DE

	Département du Finistère **Commune de Trégarantec - 29260** Tel : 02 98 83 61 65 mairie.tregarantec@wanadoo.fr
Nombre de conseillers en exercice : 15	L'an 2026 le 10 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Trégarantec, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Yann TOUDIC, Maire, après avoir été convoqué conformément à l'article L. 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Elu.e.s présent.e.s : 15	Yann Toudic Maire, Maire, Magali Corre – 1ère adjointe, Yann Alanou – 2ème adjoint, Corinne Rigaudeau – 3ème adjointe, Éric Droff – 4ème adjoint, Sylvie Graham, Romuald Boivin, Maryline Boucher, Lauriane Le Duff, Freddy Marteau, Yohann Pennec, Cyril Rappailles, Cécile Renard, Emmanuel Peron et Anne Berrou.
Secrétaire de séance	Anne BERROU

Délibération n°2026- 24 : Autorisation à solliciter une demande de subvention au département pour un projet de plantation d'arbres

Yann ALANOU indique qu'une subvention peut être allouée par le Département. Le financement est pris en compte sur la totalité du projet, entretien compris sur une période de 3 ans. L'évaluation du coût sans que les chiffres soient actuellement exacts pourrait avoisiner 14 000 euros sur l'option la plus élevée soir un reste à charge estimé à charge 2800 euros si le Département apportait une subvention à hauteur de 80 %.

Le projet de plantation d'arbre au niveau du captage d'eau du Roudous est composé d'un chemin de balade et de 4 parcelles agricoles louées à 3 agriculteurs. Ce projet vise à planter presque 1 km d'arbres. Il s'agira de procéder à des plantations le long du chemin de balade sur la partie intérieure qui n'avait pas été plantée et extérieur coté route ainsi que de séparer les parcelles par des haies ; l'accord des 3 agriculteurs a été obtenu.

Ce projet porte un intérêt sur des sujets tels que :
- qualité de l'eau amélioré par le rôle de filtre des racines des arbres
- intérêt pour la protection de la biodiversité (insectes, oiseaux etc...)
- qualité visuel du paysage

Yann ALANOU a transmis un dossier préparatoire du projet aux membres de la commission environnement de la commune, comprenant les différentes espèces d'arbres qui pourraient composer les haies.
• Bordures du chemin de randonnée : Châtaignier, prunier myrobolan, poirier à feuilles en cœur, sorbier des oiseaux, pommier sauvage et quelques arbousiers. Le pommier sauvage n'est pas comestible mais très bénéfique pour la biodiversité.
• Bordures de parcelles agricoles : Haie mixte (arbres et arbustes) composée d'essences locales : chêne sessile, alisier torminal, aulne à feuilles en cœur, hêtre, genêt, saule marsault, fusain, noisetier.
Cette sélection d'arbres est modifiable. Le projet serait prévu au cours de l'hiver 2027.

A la suite de cette présentation, monsieur le Maire propose de soumettre l'autorisation à solliciter une subvention au département aux membres du conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212902886-20260417-D2026_24-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- AUTORISE le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental une subvention dans le cadre du plan départemental de plantation d'arbres
- S'ENGAGE à prendre en charge la part qui lui incombe et d'inscrire le montant de ces dépenses au budget de la Commune pour l'exercice 2026.

A TREGARANTEC, le 17 avril 2026
Le Maire,
Yann TOUDIC

MAIRIE DE TRÉGARANTEC
29260 · FINISTÈRE

Le Maire : Yann TOUDIC certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.